



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis d'annulation

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-43811>

Département(s) de publication : 92

Annonce n° 26-43811

Travaux

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 26-14836

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** SEM SEINE OUEST HABITAT ET PATRIMOINE

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 99864030400015

**Ville :** Issy-les-Moulineaux

**Code postal :** 92130

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 92

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Travaux d'entretien de la maçonnerie, de revêtement dur et de la plâtrerie des résidences de la SEM Seine Ouest Habitat et Patrimoine

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45262522

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** Le marché est un accord-cadre passé selon l'article L2125-1 1° du Code de la Commande Publique conclu à compter du 1er janvier 2027 jusqu'au 31 décembre 2027 puis renouvelable expressément d'année en année et ceci jusqu'au 31 décembre 2030 pour un montant maximum sur 4 ans de 5 500 000 euros HT. Il n'y a pas de montant minimum. Les modalités de reconduction sont définies dans le CCAP.

**Critères d'attribution :** I. La qualité technique de l'offre (50 %) décomposée de la façon suivante : 1-La méthodologie de qualification de réussite ( PAQ et autres) (notée sur 12), 2-L'organisation des chantiers (notée sur 11), 3-Le confort des locataires (notée sur 10), 4-La démarche citoyenne et environnementale type Iso 26000 (notée sur 9), 5-Les délais d'intervention impérativement en jours ouvrés (notés sur 8). II. Le prix proposé par le candidat (50%) constitué par les sous-critères suivants : 1. L'établissement de deux (2) simulations de bon de commande en fonction du BPU (notées sur 30). Ce critère est décomposé de la façon suivante : -La simulation n°1 de bon de commande (notée sur 15). Ce critère est jugé selon la formule suivante : (prix le plus bas proposé / prix de l'offre notée) x 15. -La simulation n°2 de bon de commande (notée sur 15). Ce critère est jugé selon la formule suivante : (prix

le plus bas proposé / prix de l'offre notée) x 15. 2. Le cumul de l'ensemble des prix unitaires du bordereau des prix unitaires (noté sur 20)

#### **Section 4 - Motif de l'annulation**

Il a été décidé de déclarer cette procédure sans suite conformément à l'article R2185-1 du Code de la Commande Publique. En effet, le montant maximum du marché était erroné.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 30/04/2026**